



PV Commission des Terrains

Réunion du 20 Janvier 2025

☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆

Président : Monsieur CLOUVET Jean-Claude

Présents : Madame VALLET ANTUNES Sophie

Messieurs APERT Jean-Marie – DHORBAIT Christian – GARCIA Salvador –

LIMOGES Christophe - LORGEUX Pascal

Excusés : Messieurs FAILLAT Jean-Claude – PILLARD Jean-Luc - TURPIN José

Assiste : Madame GUILBAUDAUD Sylvie, secrétaire administrative

INFOS :

Les présents « classements » proposés par la CRTIS ce jour, ne deviendront effectifs qu'au retour de la CFTIS après vérification et confirmation

A TOUS LES DISTRICTS DE LA LIGUE CENTRE-VAL DE LOIRE DE FOOTBALL :

La CRTIS rappelle qu'une surface de 2,50 m de largeur appelée "zone de dégagement" en périphérie de toute l'aire de jeu est obligatoire (article 1.1.7 du RTIS)

Ouverture de la séance par Jean Claude CLOUVET.

Le Président de la Commission et tous les membres présents adressent leurs vœux de rétablissement au Président M. Marc TERMINET ainsi qu'à la compagne de M. Jean-Claude FAILLAT.

Un arrêté municipal est obligatoire le jour de compétition lorsque l'installation est traversée par une route.

Dialogue et question sur le webinaire (formation stadium 2) dispensé par M. Julien BENOIT
Fédération Française de Football le vendredi 03 janvier 2025.

Le logiciel est en cours d'installation et sera accessible par les référents District. Les
membres de la Commission ont accès à Stadium pour consulter toutes les installations
sportives du département.

Stade Omnisport 1 et 2 à LA CHAPELLE ST URSIN :

Clôture terminée pour le NNI 180500101, classement T6

Clôture à terminer pour le NNI 180500102, classement T6.

Un rapport de visite envoyé à la CRTIS.

Stade Jean Pierre PIETU à VIERZON :

Les travaux sont effectués : mise en place d'une barrière interdisant l'accès au chemin qui
longe le côté haut du terrain, ainsi que l'arrêté municipal permanent lors des manifestations
sportives. Un rapport de visite avec photos envoyé à la CRTIS.

CONTROLE TERRAIN et ECLAIRAGE

ARGENT / SAULDRE

stade Gousseau et Coubertin

Terrain date à définir (courant avril)

BELLEVILLE / LOIRE

complexe sportif

Terrain date à définir (courant avril)

BOULLERET

Stade France Bernard

Terrain date à définir (courant mars)

GRACAY

Stade Edmond Ferragu

Terrain le 07/03/2025 à 14h00.

JOUET / L'AUBOIS

Stade Marcel Laurent
Terrain le 05/03/2025 à 15h00.

MARMAGNE

Stade des Bulles
Terrain le 11/03/2025 à 15h00.

CHATEAUMEILLANT

Stade Georges Dumas
Eclairage le 11/03/2025 à 19h00.

CHALIVROY

Stade Louis Terrasson
Eclairage date à définir (courant mars)

ST DOULCHARD

Stade de Varye
Terrain le 12/03/2025 à 14h30.

VIERZON

Stade Jean-Pierre Piétu
Terrain A8 (date à définir)

VIGNOUX / BARANGEON

Complexe sportif Colette Besson
Terrain le 14/03/2025 à 14h00.

La prochaine réunion de la CRTIS aura lieu le 04 février 2025.

Fin de la réunion 20h00

Le Président de la Commission,



Jean-Claude CLOUVET

Le Secrétaire de la Commission,



Christian DHORBAIT